

M. Don Blenkarn (Mississauga) propose:

N° 1.

Qu'on modifie le bill C-164, autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie de Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débetures qu'émettra Air Canada, en retranchant le montant «\$225,500,000» aux lignes 4, 5 et 18 de la page 2 et en remplaçant par «\$211,021,000» et en retranchant les lignes 14 et 15 de la page 2.

N° 2.

Qu'on modifie le bill C-164, autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie de Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débetures qu'émettra Air Canada, en retranchant la ligne 23 de la page 2 et en remplaçant par ce qui suit:

«des embranchements, mais excluant tout montant à l'égard d'hôtels ou de La Tour CN Ltée) en l'année civile».

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter ces motions?

M. Blenkarn: Monsieur l'Orateur, les motions d'amendement n° 1 et 2 concernent le projet du CN d'investir, en vertu de l'article 3 du bill à l'étude, \$5,679,000 de plus dans des hôtels et \$8,800,000 au cours de la période à venir dans la compagnie La Tour CN Ltée, et de faire les autres investissements qui seront nécessaires en 1974. Voilà les questions qui devraient retenir l'attention de la Chambre.

D'abord, je voudrais parler de la façon dont cette compagnie nationale a géré les fonds des Canadiens, notamment en ce qui concerne l'exploitation de ses hôtels. En 1971, le CN a tiré de ses six hôtels, qui ont une valeur de 46 à 47 millions de dollars, des recettes de \$430,000, c'est-à-dire même pas 1 p. 100 du capital investi. En 1972, les recettes n'ont pas été aussi bonnes; elles n'étaient que de \$416,000, mais à ce moment-là, la compagnie avait investi près de \$400,000 de plus, si bien que ses investissements s'élevaient à \$47,187,393.

Cette compagnie nationale a montré qu'elle n'avait pas les capacités voulues pour s'occuper d'hôtellerie. Après bien des pressions exercées au comité, la société a produit des états à l'égard de la gestion d'un de ses hôtels au cours des années 1971 et 1972, et je pense que je devrais communiquer ce soir à la Chambre certains des résultats de cette administration pour montrer comment cette société a pris l'argent des Canadiens pour le jeter littéralement par les fenêtres.

Elle a vendu l'hôtel Bessborough cette année, pour un peu plus de 1.6 million de dollars. J'aimerais parler de cet hôtel, car je sais que l'acheteur y réalise de gros bénéfices. Voyons un peu ce que la compagnie a perdu dans cet hôtel au cours de l'année 1971; elle a perdu \$400,000 et en 1972, \$400,000 encore une fois. En 1971 et en 1972, elle n'a investi que \$214,000 dans l'hôtel Bessborough. «Qu'est-ce qu'un million?» Après avoir dépensé et perdu un million de dollars de notre argent en deux ans, elle a vendu cet hôtel pour 1.6 million de dollars à un actionnaire privé. Celui-ci a réalisé un profit parce qu'il savait comment l'exploiter.

● (2010)

Cette compagnie a maintenant le culot de venir demander de l'argent à la Chambre des communes. Je remarque que le ministre des Finances (M. Turner) n'a même pas le courage d'être ici, mais le ministre des Transports (M. Marchand) est là, pour demander à la Chambre d'approuver une avance de plus de 5 millions de fonds canadiens,

Chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada

gagnés grâce au dur travail des Canadiens, à cette compagnie de chemins de fer. Ce montant sera placé dans la compagnie.

L'hôtel Fort Garry occupe un magnifique emplacement dans la ville de Winnipeg, où les terrains sont d'une grande valeur. Il n'a perdu que \$186,000 en 1971 et \$265,000 en 1972, plus un investissement de \$109,000 à son compte. Voilà donc un autre demi-million de dollars à vau-l'eau en deux ans, et pourtant la compagnie s'adresse à nous en disant qu'il lui faut plus d'argent pour ses hôtels. Elle prétend que, comme société nationale, elle joue un rôle important pour les Canadiens.

A la page 20: 100 de l'annexe H des rapports du comité, il est question du Jasper Park Lodge. Comme le signale le député de Crowfoot (M. Horner), c'est là un magnifique hôtel. On l'annonce même à Air Canada et on vous offre deux semaines de vacances à titre gratuit dans les Rocheuses. La compagnie a investi \$125,000 en deux ans dans cet hôtel, en sus de la moins-value régulière. Autrement dit, la valeur comptable de l'hôtel avait augmenté de \$125,000 bien que la compagnie ait bénéficié durant cette période de l'amortissement ordinaire accéléré applicable dans ce cas. En 1971, la compagnie a réalisé \$123,000 et en 1972, \$160,000. Bien sûr, l'hôtel ne vaut que \$8,700,000 aussi cela représente-t-il une rémunération de capital d'environ 2 p. 100. Je vous parlerai tantôt de la rémunération de capital, quand j'aborderai la question du prix de l'argent.

M. Horner (Crowfoot): Vous rendez-vous compte que le train est le seul moyen de transport pour se rendre à Jasper?

M. Blenkarn: Vous pouvez y aller en voiture Tilden. Vous prenez l'avion jusqu'à Edmonton où l'on vous fournit une voiture Tilden gratuitement.

M. Horner (Crowfoot): Je n'ai jamais eu une voiture Tilden gratuitement jusqu'ici.

M. Blenkarn: Vous devriez en faire l'expérience et vous renseigner sur la façon de s'y rendre. Nous avons également l'hôtel MacDonald dans la capitale du pétrole, Edmonton. Il a rapporté \$15,000 en 1971 et \$31,000 en 1972. Bien entendu, nous n'avons que 8.3 millions de dollars d'investis dans l'hôtel MacDonald. C'est le genre de recettes que les Canadiens sont censés accepter sur leurs fonds—\$31,000 sur 8.3 millions de dollars. Nous avons certains bons hôtels. En 1972, l'hôtel Newfoundland a produit un revenu de \$107,000, en rapportant 6.9 p. 100 sur les placements et il y a également l'hôtel Nova Scotia, la poule aux œufs d'or de tout le groupe, qui a réussi à rapporter 8.1 p. 100 sur les investissements.

Une voix: Bonne gestion!

M. Blenkarn: Lorsque nous avons demandé aux représentants du Canadien National comment ils vont financer les obligations d'une valeur de 200 millions de dollars qui viennent à échéance en février prochain, ils nous ont répondu que leur argent allait coûter 8 p. 100 environ. Le meilleur hôtel de toute la chaîne rapportera juste assez pour payer l'intérêt sur les sommes que le CN emprunte. Voilà le genre de situation qui existe, monsieur l'Orateur. Nous avons une entreprise nationale qui utilise l'argent des Canadiens d'une façon que les députés ne peuvent pas accepter. Elle ne se soucie nullement des frais d'exploitation ni des frais généraux courants.